



Commission des projets routiers

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Aménagement de la piste cyclable le long de la RD 48 entre GRIES et MARIENTHAL - Acquisition foncière

Rapport n° CP/2012/532

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités d'acquisition d'une parcelle de terrain située au rond point de MARIENTHAL dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable le long de la RD 48 sur le territoire de la commune de GRIES.

L'itinéraire cyclable HAGUENAU-WEYERSHEIM a été réalisé jusqu'à la traversée de MARIENTHAL. La continuité de ce parcours est assurée par des bandes cyclables de part et d'autre de la RD 48 de l'entrée sud de GRIES jusqu'au carrefour giratoire avec la RD 139.

Cet aménagement ainsi que la sécurisation des franchissements cyclables de ce giratoire, nécessitent l'acquisition par le Département du Bas-Rhin, d'une parcelle de terrain cadastrée sous-section 22 n°28/17, d'une superficie totale de 1,88 are, propriété de la commune de GRIES.

Cette dernière a consenti à céder au Département à l'euro symbolique la parcelle de terrain nécessaire à la réalisation de l'aménagement cyclable.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée sous section 22 n°28/17 avec 1,88 are, au titre de la sécurisation de la piste cyclable située au rond-point de MARIENTHAL, moyennant l'euro symbolique,

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette acquisition.

Strasbourg, le 14/06/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique KENNEL.

Guy-Dominique KENNEL